



Union Nationale de l'Aide, des Soins  
et des Services aux Domiciles.

Communiqué de Presse  
20/04/2007

---

## Un accord sur la revalorisation des actes infirmiers conclu sans consultation des centres de soins infirmiers

---

UNA a pris connaissance de l'accord signé entre les syndicats représentatifs d'infirmiers libéraux et l'UNCAM, grâce auquel les tarifs des actes infirmiers seront revalorisés dès juillet 2007.

UNA se réjouit que cette revalorisation, qui reste cependant éloignée des besoins réels de financement des centres de soins infirmiers, puisse leur apporter un léger répit.

Néanmoins, UNA souhaite s'inscrire dans la lignée du rapport de l'IGAS publié en novembre 2006, qui affirme qu'il « est anormal que les CSI ne soient pas associés aux travaux sur la nomenclature ».

L'application unilatérale de ces nouveaux tarifs ayant une incidence directe sur leur gestion, UNA regrette que cette négociation ait eu lieu sans une consultation élargie à l'ensemble des représentants des centres de soins infirmiers.

En outre, UNA demande que le mode de financement des centres de soins infirmiers soit plus largement revu et négocié, notamment par une réflexion large sur l'avenir des CSI.

Contact UNA  
Jean-Baptiste Delcourt  
01 49 23 82 57  
[jb.delcourt@una.fr](mailto:jb.delcourt@una.fr)